

Aéroport de Bergerac : welcome to all Great-Britannics

Pour faire face à une demande en pleine expansion, la plate-forme aéroportuaire de Dordogne va s'agrandir et se moderniser. Avec l'appui du Conseil régional, qui va injecter près de 650.000 euros dans l'opération.

L'histoire d'amour entre le Périgord et le Royaume-Uni est déjà ancienne. Mais elle ne fait que se bonifier au fil du temps. Ainsi, le trafic « passagers » de l'aéroport de Bergerac a-t-il été à lui tout seul multiplié par presque 15 en l'espace de quelques années, passant de 16 000 personnes en 2001, à quasiment 240 000 en 2005, en grande partie grâce aux relations avec l'Angleterre. A ce jour, ce sont huit villes britanniques qui sont désormais desservies au départ du terminal périgourdin : Londres, Liverpool, Nottingham, Southampton, Bristol, Birmingham, Leeds et Exeter.

Or, les projections en terme de demande s'annonçant exponentielles, l'objectif d'atteindre à terme les 500.000 passagers par an paraît plus que réalisable. D'autant plus que d'autres compagnies se positionnent déjà en approche du site.

Au regard de cette réalité, qui confirme l'aéroport de Bergerac dans son rôle d'outil de développement économique mais aussi de vecteur d'aménagement du territoire, la nécessité de muscler la structure est apparue comme incontournable.

Il a donc été décidé d'agrandir simultanément l'aérogare et le parking avions.

S'agissant du premier volet, le hall départ sera élargi, le nombre de guichets d'enregistrements passant de 4 à 8, avec création de commerces sur le même espace. Le hall des arrivées sera lui doublé en superficie.

Sur le second point, celui de la capacité en terme de flotte aérienne, un 4e poste de stationnement sera créé, permettant l'accueil d'un nouvel avion d'environ 250 places. Il s'agit à terme de pouvoir traiter simultanément l'accueil de 2 appareils et donc de réduire le temps d'acceptation des vols.

Au regard des enjeux considérables liés à ce chantier, le Conseil régional a décidé de soutenir l'opération à hauteur de 646.000 euros, une enveloppe qui représente 19 % du total des montants investis.